

AS/Pro (2017) CB 07

13 octobre 2017

## Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

### Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Strasbourg le 10 octobre 2017

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie à Strasbourg le 10 octobre 2017 à 14 heures, sous la présidence Mme Liliane Maury Pasquier (Suisse, SOC), en ce qui concerne :

- **Suivi de la Résolution 1903 (2012) : la promotion et le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité des membres de l'Assemblée parlementaire** (Rapporteur : M. Ian Liddell-Grainger, Royaume-Uni, CE) : a pris note qu'aucun amendement n'avait été déposé au projet de résolution ;
- **Programme de travail :**
  - a désigné M. Egidijus Vareikis (Lituanie, PPE/DC) rapporteur sur la « *Modification de l'article 19 du Règlement de l'Assemblée sur les groupes politiques* » et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
  - a désigné M. Stefan Schennach (Autriche, SOC) rapporteur sur la « *Nécessité de permettre au Comité des Ministres de répondre à l'Assemblée, même en l'absence d'un consensus* » et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
  - suite à sa désignation antérieure, a entendu la déclaration d'absence de conflit d'intérêts de Mme Petra De Sutter (Belgique, SOC), rapporteure sur la « *Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux* », et l'a autorisée à effectuer une visite d'information auprès des institutions de l'Union européenne à Bruxelles le 27 novembre 2017 (à confirmer) ;
- **Forum mondial de la Démocratie** (Strasbourg, 8-10 novembre 2017) : a pris note d'un projet de programme révisé ;
- **Défendre l'acquis du Conseil de l'Europe : préserver le succès de 65 ans de coopération intergouvernementale** (Rapporteur : M. Tiny Kox, Pays-Bas, GUE) : a été informée qu'aucun amendement n'avait été déposé au projet de recommandation ;
- **Prochaines réunions** : a décidé de se réunir comme suit :
  - à Paris (Bureau du Conseil de l'Europe), 17 novembre 2017 (matin),
  - Strasbourg, durant la 1<sup>ère</sup> partie de session de l'Assemblée (22-26 janvier 2018).

Valérie Clamer

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire  
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie  
Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe  
Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe